

A Mme le Recteur de l'Académie de Créteil

Noisiel, le 19 février 2013,

Madame le Recteur,

Notre lycée offre une large gamme d'enseignements, particulièrement artistiques, qui lui donnent une grande part de son identité. Dans un quartier fragile, le lycée Gérard de Nerval ouvre des horizons et des ambitions que certains élèves ne se seraient pas autorisés sans la mixité et l'excellence qu'il associe. Il accueille depuis plusieurs années des élèves sourds communiquant en LSF, encadrés par des interprètes qui travaillent avec les enseignants à leur intégration. Les résultats aux examens finaux de notre lycée sont excellents et le classent parmi les meilleurs établissements publics du département.

Mus par la conscience de mener une mission de service public, d'intégration sociale et citoyenne, nous ne pouvons que nous inquiéter de la mise en péril de notre établissement par les baisses massives de la Dotation Horaire Globale depuis deux ans.

A la rentrée 2012, notre dotation a été amputée de 84h, compte tenu de la fermeture d'une classe de seconde et de la suppression de nombreuses heures indispensables au bon fonctionnement de l'établissement. Les options et enseignements d'exploration qui font notre renommée et qui permettent aux jeunes du secteur de prétendre aux meilleurs cursus après le baccalauréat ne bénéficient plus des conditions optimales prévues par les textes officiels. Les horaires et les groupes sont réduits dans la plupart des enseignements artistiques et de langues anciennes. Avec la DHG prévue pour la rentrée 2013, les groupes de compétences, expérimentés avec succès dans notre établissement en mathématiques et en langues, ne pourront pas être étendus à toutes les classes. Les dédoublements indispensables dans certaines filières, notamment technologique et professionnelle, seront très difficilement mis en place.

La suppression d'une classe de seconde à la rentrée 2012 a par ailleurs été un coup dur pour notre établissement. Les quatre classes de seconde à trente-cinq élèves ne nous permettent plus de prendre en compte les difficultés inhérentes aux populations que nous accueillons, jeunes socialement fragiles et élèves déficients auditifs. D'autre part, la suppression d'une classe de seconde a des conséquences sur la structure même de notre lycée. A la rentrée 2013, la DHG que vos services nous attribuent prévoit la fermeture d'une classe de première, sans rouvrir de classe en seconde. La diversité des formations que nous proposons est menacée, à court et à moyen terme, par la réduction du nombre de classes de seconde.

Pourtant, la demande d'affectation en seconde au lycée Gérard de Nerval reste forte. La légère baisse démographique observée cette année dans le secteur n'est que provisoire. Compte tenu des effectifs actuels des classes de troisième et de quatrième dans les collèges du secteur, nous devrions retrouver dès la rentrée 2013-2014 les effectifs de septembre 2011, lorsque nous avons cinq classes de seconde. Par ailleurs, la création d'une section sportive Handball cette année a d'ores et déjà généré, pour la rentrée prochaine, une demande

importante de pré-inscriptions, y compris hors de notre secteur de recrutement. Nous sommes de plus en attente d'une réponse pour la création d'une section Kayak qui élargirait encore notre secteur de recrutement à l'échelle nationale. Il serait dommage que notre établissement ne soit pas en mesure d'accueillir ces effectifs et de satisfaire les demandes de ces familles, dans le contexte actuel de concurrence entre les établissements.

C'est pourquoi nous vous demandons de réévaluer la DHG pour la rentrée 2013. Un abondement significatif d'heures poste et la réouverture d'une cinquième classe de seconde au lycée Gérard de Nerval nous semblent des revendications justes et raisonnables.

Nous persistons également dans notre demande d'une réflexion collective à l'échelle du district sur la répartition des effectifs entre les lycées du Val Maubuée, afin de retrouver pleinement l'esprit du service public dans l'intérêt de tous les élèves.

Nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience afin de vous exposer les détails de notre requête.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons favorable, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame le Recteur, l'expression de notre attachement au service public de l'Education Nationale.

Les personnels du lycée Gérard de Nerval